

Introduction aux relations internationales
(POL1400-10)

Chargé de cours: Erik Burgos

Heures: Lundi (9h30 à 12h30) et mercredi (9h30 à 12h30)

Disponibilité: Sur rendez-vous

Courriel: burgos.erik@courrier.uqam.ca

Plan de cours

Descriptif du cours:

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

Objectifs du cours:

Montée anxieuse de l'intégrisme en Afrique et au Moyen-Orient, tensions sino-japonaises en mer de Chine, rapatriement contesté de la Crimée dans la Fédération russe, défiance britannique à l'égard du projet européen d'unification politique, élection d'un président pour le moins controversé aux États-Unis semant le doute sur les grandes orientations diplomatiques de son pays... Travaillée par des tendances résolument contradictoires, de l'intégration régionale au repli identitaire, en passant par la rapide transformation de l'économie globale et l'apparition de nouvelles préoccupations éthiques et environnementales, la sphère internationale peut à la fois intriguer, interpeller, consterner, inquiéter, faire peur. Le regain manifeste de crises et de violences multiformes sur la scène mondiale explique en outre l'intérêt accru pour les relations internationales que l'on constate dans les débats publics en ce début de XXI^e siècle. Or, ces derniers négligent le plus souvent l'apport de l'analyse conceptuelle et théorique, alors même qu'elle peut contribuer à penser, de façon plus approfondie, la complexité du nouvel ordre mondial.

Telle est d'ailleurs l'ambition de ce cours, lequel vise à fournir aux étudiants de premières clés de compréhension sur l'organisation globale du monde et ses mécanismes à travers une étude transversale du système international contemporain et de sa formation historique. Ainsi ce cours s'adresse-t-il aussi bien aux étudiants intéressés par les relations internationales comme discipline académique qu'à ceux plus généralement désireux de mieux comprendre les évolutions récentes et qui façonnent de manière significative la vie internationale. L'enseignement prodigué privilégiera une structure intégrant à la fois théorie et études de cas, propre à nourrir une réflexion critique, et donc mieux éclairée, sur des enjeux d'actualité immédiate ou des problématiques de fond. Cette mise en lumière permettra, en retour de manivelle, de mettre en valeur une approche transversale et transdisciplinaire des relations internationales.

Méthode d'enseignement et d'évaluation:

La méthode d'enseignement sera essentiellement basée sur le mode du cours magistral interactif, sans exclure toutefois la possibilité d'aborder et d'approfondir certains thèmes correspondant plus spécifiquement aux centres d'intérêts des étudiants.

S'agissant de l'évaluation, cette dernière sera fondée sur un ensemble de quatre critères spécifiques : la présence et la participation active au cours (1), la production de fiches de lecture (2), la passation d'un bilan de mi-parcours en classe (3) et la passation d'un examen final en classe (4).

1. La présence et la participation active au cours (10 %)

Votre présence au cours est nécessaire et cruciale pour le bon déroulement de celui-ci, chaque séance apportant un nouvel éclairage conceptuel, théorique ou sectoriel qui, mis en parallèle, forme un socle commun indissociable pour mieux appréhender les évolutions historiques et contemporaines de l'arène internationale. Les potentielles absences, tout autant que les retards, vous priveront de la matière intellectuelle indispensable à la réussite de ce cours. Bien que les questions et les commentaires au professeur soient hautement encouragés, il ne s'agira évidemment pas de poser le maximum de questions pour majorer votre participation, mais bien de porter une attention particulière à la pertinence de vos interventions. En ce sens, votre participation devra indéniablement suggérer, voire démontrer, une lecture attentive des textes proposés pour lecture ainsi qu'un certain effort de réflexion et de synthèse.

2. Les fiches de lecture (30 %)

L'exercice proposé consiste à rendre compte, en deux pages maximum, d'un texte soumis à votre attention dans le cadre des lectures obligatoires. Ce travail consiste globalement à résumer un texte et à en extraire la problématique principale. Son utilité est double : la fiche de lecture vous permet dans un premier temps de systématiser votre lecture en classant de façon rigoureuse l'information retenue. Elle vous permettra dans un second temps de revenir plus facilement à un texte, notamment en vue de vos révisions pour l'examen final. Il est fortement conseillé, dans ce cas de figure, d'en conserver une copie (électronique ou physique) pour en faciliter la réutilisation. De façon plus didactique, la fiche de lecture devra comprendre, dans l'ordre, les éléments suivants :

- un référencement du texte en question
- une identification précise de la problématique et de la thèse principale
- une indication sommaire des principaux concepts usités et de leur définition
- une présentation succincte des arguments exploités
- une brève critique personnelle et constructive

Les fiches de lecture ne porteront que sur les lectures obligatoires des séances concernées. Au nombre de six, elles devront être remises au début de chaque cours à partir de la séance 3 – uniquement en main propre. Aucun retard n'étant accepté, la soumission d'une fiche après la fin d'un cours se verra automatiquement refusée. En cas de force majeure, il vous est toujours possible de remettre votre travail au secrétariat du Département de science politique avant le début du cours, le cachet du secrétariat faisant foi.

3. Le bilan de mi-parcours (15 %)

Sous la forme de questions didactiques à développement, le bilan de mi-parcours se tiendra à livre fermé, au début de la séance 6. D'une durée de 45 minutes, son but est de tester les connaissances acquises lors des cinq premières séances du cours, d'exercer vos capacités mémorielles et de vous prêter main-forte pour l'examen final.

4. L'examen final en classe (45 %)

L'examen final se tiendra à livre fermé lors de la dernière séance et portera sur l'ensemble des lectures et de la matière survolée durant le semestre. Il intègrera à la fois des questions à choix multiples à notation dégressive, des définitions de concepts, des interrogations relatives aux textes obligatoires ainsi que des questions à développement sous forme de dissertations. De plus amples informations seront divulguées par le professeur deux semaines précédant ce contrôle final de connaissance. Compte tenu du format intensif du cours, il est fortement recommandé de ne pas attendre la fin du semestre pour commencer à réviser.

Plan sommaire du cours:

Séance introductive. Présentation des objectifs de cours et de la formule pédagogique

I) Introduction : Éléments conceptuels et historiques des relations internationales

Séance 1. De quoi les relations internationales sont-elles le nom ? À la recherche d'une définition, d'un cadre d'analyse et d'une méthodologie efficace

Séance 2. Histoire des relations internationales : de l'Antiquité à nos jours

II) Les acteurs des relations internationales

Séance 3. L'État : le système régalien en perspective

Séance 4. Les organisations internationales, la focale identitaire et l'agence humaine

III) Les théories des relations internationales

Séance 5. L'école réaliste

Séance 6. Le paradigme libéral. Bilan de mi-parcours

Séance 7. La thèse constructiviste

Séance 8. Les approches alternatives

IV) Conclusion : Les enjeux sectoriels

Séance 9. L'économie politique internationale

Séance 10. L'analyse de la politique étrangère

Séance 11. Les études de sécurité

V) Examen final

Séance 12. Examen final en classe

Programme de lectures par séance:

Les lectures sont constituées pour moitié de sources francophones.

I) Introduction : Éléments conceptuels et historiques des relations internationales

Séance 1. De quoi les relations internationales sont-elles le nom ? À la recherche d'une définition, d'un cadre d'analyse et d'une méthodologie efficace

Lecture obligatoire : *Raymond Aron. « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? » in Revue française de science politique, 17^e année, numéro 5, 1963, pp.837-861*

Pour aller plus loin : *Jens Bartelson. « Y a-t-il encore des relations internationales ? » in Études internationales, Vol. 37, No. 2, 2006, pp. 241-256*

Dario Battistella. « Chapitre 1. Théorie et relations internationales » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 11-45

Séance 2. Histoire des relations internationales : de l'Antiquité à nos jours

Lecture obligatoire: *Robert Kagan. « Backing World War III » in Foreign Policy Magazine, 6 février 2017*

Pour aller plus loin : *Lucien Bély. « L'invention de la diplomatie » in Robert Franck (dir.), Pour l'histoire des relations internationales, Paris : Presses Universitaires de France, 2012, pp. 107-137*

Dario Battistella. « Chapitre 2. Les relations internationales dans l'histoire des idées politiques » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 47-76

II) Les principaux acteurs des relations internationales

Séance 3. Les États : le système régalien en perspective

Lecture obligatoire : *David A. Lake. « Escape from the State of Nature: Authority and Hierarchy in World Politics » in International Security, Vol. 32, No. 1, Été 2007, pp. 47-79*

Pour aller plus loin : *Dario Battistella. « Le bel avenir de la théorie de l'État en Relations internationales » in Jus Politicum, Numéro 8, 2012.*

Séance 4. Les organisations internationales, la focale identitaire et l'agence humaine

Lecture obligatoire : *Stephen Krasner. « Regimes and the Limits of Realism: Regimes as Autonomous Variables » in International Organization, Vol. 36, No. 2, pp. 497-510*

Pour aller plus loin : *Fiacre Thibaut Zoungni. « La théorie des régimes dans un monde globalisé : entre évolutions et résistances » in Glocalism : Journal of Culture, Politics and Innovation, Vol. 1, Avril 2015*

Frédéric Mérand et Vincent Pouliot. « Le monde de Pierre Bourdieu: Éléments pour une théorie sociale des Relations internationales » in Revue canadienne de science politique, Vol. 41, No. 3, 2008, pp. 603-625

III) Les théories des relations internationales

Séance 5. L'école réaliste

Lecture obligatoire : *Kenneth Waltz. « The Emerging Structure of International Politics » in International Security, Volume 18, Number 2, 1993, pp.44-79*

Pour aller plus loin: *John Mearsheimer. « Reckless States and Realism » in International Relations, Vol. 23, No. 2, 2009, pp.241-256*

Dario Battistella. « Chapitre 4. Le paradigme réaliste » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 123-171

Séance 6. Le paradigme libéral. Bilan de mi-parcours.

Lecture obligatoire : *Michael Doyle. « Liberalism and World Politics » in The American Political Science Review, Vol. 80, No. 4, Décembre 1986, pp. 1151-1169*

Pour aller plus loin : *Robert O. Keohane et Joseph S. Nye. « Power and Interdependence » in International Organization, Vol.41, No.4, Automne 1987, pp. 725-753*

Dario Battistella. « Chapitre 5. La vision libérale » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 173-209

Séance 7. La thèse constructiviste

Lecture obligatoire: *Alexander Wendt. « Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics » in International Organization, Vol. 46, No. 2, Printemps 1992, pp. 391-425*

Pour aller plus loin : *Ted Hopf. « The Promise of Constructivism in International Relations Theory » in International Security, Vol. 23, No. 1, Été 1998, pp. 171-200*

Dario Battistella. « Chapitre 9. Le projet constructiviste » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 315-353

Séance 8. Les approches alternatives

Lecture obligatoire : *RBJ Walker. « L'international, l'impérialisme et l'exceptionnel » in Cultures & Conflits, Vol.58, été 2005, pp. 13-51*

Pour aller plus loin : *Samuel Knafo. « Y a-t-il une voie au-delà du positivisme ? » in Études internationales, Volume 39, Numéro 3, Septembre 2005, pp. 387-410*

Dario Battistella. « Chapitre 8. Les approches radicales » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 275-314

IV) Conclusion : Les enjeux sectoriels

Séance 9. L'économie politique internationale

Lecture obligatoire : *Susan Strange. « L'échec des États face à la mondialisation » in Revue Esprit, Décembre 2011, pp. 62-75*

Pour aller plus loin: *Peter Gourevitch. « The Second Image Reversed: The International Sources of Domestic Politics » in International Organization, Volume 32, Numéro 4, Automne 1978, pp. 881-912*

Dario Battistella. « Chapitre 13. L'économie politique internationale » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 431-465

Séance 10. L'analyse de la politique étrangère

Lecture obligatoire : *Graham T. Allison et Philip D. Zelikow. « L'essence de la décision : le modèle de l'acteur rationnel » in Cultures & Conflits, Vol. 36, décembre 1999, pp. 11-77*

Pour aller plus loin: *Robert Jervis. « Why Intelligence and Policymakers Clash » in Political Science Quarterly, Vol. 125, No. 2, 2010, pp. 185-204*

Dario Battistella. « Chapitre 10. La politique étrangère » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 359-396

Séance 11. Les études de sécurité

Lecture obligatoire : *Barry Buzan. « People, States & Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era », Colchester: ECPR Press, 2009, pp. 25-48*

Pour aller plus loin : *Pacal Venesson. « Les études stratégiques sont-elles rationalistes et matérialistes ? 'Nouvelles études de sécurité' et pensée stratégique » in Études internationales, Volume 46, Numéro 2, 2015, pp. 231-252*

Dario Battistella. « Chapitre 14. La sécurité » in Théories des Relations internationales, Paris : Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 507-541

Séance 12. Examen final en classe

Bibliographie complémentaire

Sur la théorie générale des relations internationales :

- BALZACQ, Thierry et Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris: Presses de Sciences Po, 2013.
- BAYLIS, John, Steve Smith et Patricia Owens (dir.). *La globalisation de la politique mondiale: une introduction aux relations internationales*, Montréal : Modulo, 2011.
- ETHIER, Diane. *Introduction aux relations internationales*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 4^e édition 2010.
- MORIN, David et al (dir.). *Relations internationales: Théories et concepts*, 3^e édition, Montréal, Athéna, 3^e édition, 2008.
- REUS-SMIT, Christian et Duncan Snidal (dir.). *The Oxford Handbook of International Relations*, Oxford: Oxford University Press, 2008
- STERLING-FOLKER, Jennifer (dir.). *Making Sense of International Relations Theory*, Boulder: Lynne Rienner, 2006.

Sur le réalisme :

- ARON, Raymond. *Paix et guerre entre les nations*, Paris: Calman-Lévy, 10^e édition, 2004
- FRANKEL, Benjamin (dir.). *Realism: Restatements and Renewal*, Londres: Frank Cass Kegley, 1996.
- KEOHANE, Robert O. (dir.). *Neorealism and Its Critics*, New York: Columbia University Press, 1986.
- MORGENTHAU, Hans J. *Politics among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York : Random House, 5^e édition, 1985
- WALTZ, Kenneth N. *Theory of International Politics*, Reading: Addison-Wesley, 1979.

Sur le libéralisme :

- BROWN, Michael, Sean M. Lynn-Jones et Steven E. Miller (dir.). *Debating the Democratic Peace*, Cambridge: MIT Press Doyle, 1996.
- DOYLE, Michael. *Ways of War and Peace*, New York: Norton, 1997.
- KEOHANE, Robert O. et Joseph S. Nye. *Power and Interdependence*, Boston: Little Brown, 3^e édition, 2001.
- KRASNER, Stephen (dir.). *International Regimes*, Ithaca: Cornell University Press, 1983.

Sur le constructivisme :

- ADLER, Emanuel et Vincent Pouliot (dir.). International Practices, Cambridge: Cambridge University Press, 2011.
- FINNEMORE, Martha. National Interests in International Society, Ithaca: Cornell University Press, 1996.
- KATZENSTEIN, Peter. The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics, New York: Columbia University Press, 1996.
- RUGGIE, John. Constructing the World Polity: Essays on International Institutionalization, Londres: Routledge, 1998.
- WENDT, Alexander. Social Theory of International Politics, Cambridge: Cambridge University Press, 1999.

Sur les approches alternatives :

- CAMPBELL, David. Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1998.
- CHOWDRY, Greta et Sheila Nair (dir). Power, Postcolonialism and International Relations: Reading race, gender and class, Londres: Routledge, 2002.
- COX, Robert et Timothy J. Sinclair, Approaches to World Order, Cambridge: Cambridge University Press, 1996.
- TICKNER, J. Ann. Gendering World Politics: Issues and Approaches in the Post-Cold War Period, New York: Columbia University Press, 2001.
- WALKER, R. J. B. 1993. Inside/Outside : International Relations as Political Theory, Cambridge : Cambridge University Press

Sur l'économie politique internationale :

- KEBABDJIAN, Gérard. Les théories de l'économie politique internationale, Paris : Seuil, 1999
- KRASNER, Stephen. International Regimes, Ithaca: Cornell University Press, 1983
- OATLEY, Thomas. International Political Economy, New York: Longman, 5e édition, 2013.
- PAQUIN, Stéphane. La nouvelle économie politique internationale, Paris: Armand Colin, 2008
- RAVENHILL, John. Global Political Economy, Oxford : Oxford University Press, 3^e édition, 2011

Sur l'analyse de la politique étrangère :

- ALLISON, Graham et Philip Zelikow. Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis, New York : Longman, 1999
- HILL, Christopher. The Changing Politics of Foreign Policy, New York: Palgrave, 2003

- JERVIS, Robert. Perception and Misperception in International Politics, Princeton: Princeton University Press, 1976
- MORIN, Jean-Frédéric. Politique étrangère: Théories, méthodes et références, Paris: Armand Colin, 2013
- ROOSENS, Claude, Valérie Rosoux et Tanguy De Wilde D'Estmael (dir.). La politique étrangère. Le modèle classique à l'épreuve, Berne : Peter Lang, 2004

Sur les études de sécurité :

- BAYLIS, John, James Wirtz, et Colin S. Gray. Strategy in the Contemporary World, Oxford: Oxford University Press, 4e édition, 2013.
- BUZAN, Barry et Lene Hansen. 2009. The Evolution of International Security Studies, Cambridge: Cambridge University Press, 2009.
- COLLINS, Alan. 2013. Contemporary Security Studies, Oxford: Oxford University Press, 3e édition, 2013.
- HANSEN, Lene. 2006. Security as Practice: Discourse Analysis and the Bosnian War, Londres: Routledge, 2006.
- KRAUSE, Keith et Michael Williams (dir.). Critical Security Studies: Concepts And Strategies, Londres: Routledge, 1997.

Principaux journaux et magazines internationaux à surveiller régulièrement (sur leur site internet respectif) :

- **Afrique du Sud:** The Star, The Times
- **Allemagne:** Der Spiegel, Die Zeit, Frankfurter Allgemeine Zeitung
- **Australie:** The Australian, The Australian Financial Review
- **Brésil:** O Globo, Folha de S. Paulo
- **Canada:** La Presse, National Post, The Globe and Mail
- **Chine:** China Daily, Global Times, Xinhua News
- **Égypte:** Al-Ahram, Al-Gomhuria
- **États-Unis:** Foreign Affairs, The New York Times, The Wall Street Journal
- **France:** Le Monde, Courrier international, Magazine Diplomatie
- **Inde:** Indian Express, India Today, Times of India
- **Iran:** Tehran Times, Iran Daily
- **Israël:** Haaretz, The Jerusalem Post
- **Italie:** Corriere della Serra, La Repubblica, La Stampa
- **Mexique:** El Economista, El Universal, La Jornada
- **Nigeria :** Premium Times, Vanguard
- **Japon:** Asahi Shimbun, Japan Today, The Japan Times
- **Royaume-Uni:** BBC, The Economist, Financial Times
- **Russie:** ITAR-TASS, Russia Today, Sputnik
- **Turquie:** Cumhuriyet, Hürriyet Daily News, Zaman

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.